



Note Information Familles

Incivilités et agressions verbales Personnel encadrant

Chers Parents,

Depuis le début de la rentrée scolaire 2023-2024, le personnel communal et enseignant accueillant vos enfants sur les structures municipales ont été confrontés à des parents aux comportements inappropriés et irrespectueux :

- Agressivité verbale
- Vocabulaire grossier
- Menaces verbales et physiques
- Irrespect des règles de sécurité mises en place pour garantir la protection de vos enfants

En outre, le comportement de certains enfants à l'égard de ces mêmes professionnels s'avère lui aussi inapproprié et irrespectueux :

- Propos grossiers, insultes
- Irrespect des règles et désobéissance
- Provocation et irrespect de l'adulte

De tels comportements sont inacceptables et nous ne pouvons tolérer que de telles incivilités et agressions se reproduisent.

La Mairie de Cadenet a donc décidé, pour cette raison, d'apporter des réponses systématiques face à ces comportements croissants : avertissements et exclusions pour les comportements irrespectueux, violents et /ou propos grossiers, rappel aux règles.

S'agissant des parents agressifs et/ou irrespectueux ou menaçants, la Mairie saisira systématiquement les autorités administratives et judiciaires compétentes.

Notre souci premier est, en effet, de garantir le bien-être, l'épanouissement et la protection des enfants et pour cela nous devons réunir les meilleures conditions dans l'intérêt des enfants et des professionnels qui les accompagnent au quotidien.

Le Maire,
Jean Marc Brabant



L'Adjointe déléguée à l'enfance
Valérie Gaudalet Sanhadji

